

Modalités et Conditions Générales

Location et Logement

Le logement, La Grange Mirabelle, est proposé en tant que hébergement de vacances sous contrat de location entre G et K Doney (les propriétaires) et les locataires (le client). Les propriétaires se réservent le droit de refuser toute réservation qui n'est pas en accord avec ces conditions et modalités.

L'arrivée

Le logement est disponible à partir de 16h00 le jour de l'arrivée. L'accès au logement avant 16h00 peut être possible sur demande, et en accord préalable avec les propriétaires.

Le départ

Le client doit quitter le logement avant 10h00 le jour du départ afin de permettre aux propriétaires le temps nécessaire au nettoyage et pour garantir un niveau élevé de propreté pour les locataires suivants.

Les périodes de location

Le logement est à louer de manière hebdomadaire, du samedi à partir de 16h00, au samedi suivant avant 10h00, sauf sur accord préalable avec les propriétaires.

Paiements

Un acompte de 35% du prix total est à verser au moment de la réservation. Cet acompte, ainsi que le formulaire de réservation complété, garantiront la réservation. Le solde restant, ainsi que le dépôt de garantie (cf le paragraphe *Dépôt de Garantie*), devront être acquittés 8 semaines avant la date d'entrée au logement. Si le paiement n'est pas reçu avant cette date, les propriétaires se réservent le droit d'annuler la réservation par écrit. Le paiement intégral est exigé au moment de la réservation lorsque celle-ci a lieu à moins de 8 semaines de la date d'entrée au logement.

Nettoyage

Le client est responsable du nettoyage pendant son séjour. Au moment du départ, la maison doit être restituée dans les mêmes conditions qu'à l'arrivée. Dans le cas où le temps de

nettoyage dépasse le temps attribué à la restitution à l'état originel de location par les propriétaires, un montant de 50 euros sera facturé et déduit du dépôt de garantie.

Dépôt de Garantie

Un dépôt de garantie de €250 doit être acquitté en même temps que le dernier versement (ou en même temps que le paiement intégral) et sera retenu en cas de dommages. La somme réservée dans cette clause ne limite cependant pas les responsabilités du locataire envers les propriétaires. La somme sera entièrement reversée au locataire sous 10 jours à partir de la date de départ, à condition que le logement soit rendu en l'état et intact.

Assurances et Protection

Toute personne séjournant au logement doit disposer d'une assurance adéquate. Il est alors recommandé au client de souscrire à une assurance voyage incluant le remboursement des frais d'annulation, l'indemnisation des effets personnels en cas de perte ou de vol, la prise en charge des frais médicaux et une couverture de responsabilité civile.

L'usage de la piscine et de toute autre commodité ou équipement se trouvant sur les lieux se fait aux risques du client. Les enfants doivent être surveillés à tout moment.

Responsabilités

Les propriétaires ne peuvent être tenus responsables de toute défectuosité temporaire, de l'interruption des services publics (électricité, chauffage, etc.), de toute perte, dommage ou blessure dus à des conditions météorologiques défavorables, ou de tout autre incident ou circonstance indépendants de leur volonté. En cas de dégâts importants survenant à la propriété avant la date d'entrée au logement, les propriétaires s'engagent à rembourser au client toute somme payée par celui-ci sous sept jours à partir de la notification d'annulation par écrit. Les remboursements effectués par les propriétaires ne dépasseront en aucun cas le montant déjà acquitté par le client.

Les biens de location, y compris le mobilier ainsi que tout autre équipement, doivent être traités avec soin. Le client sera tenu responsable des actions de toute autre personne se présentant sur les lieux, y compris les éventuels visiteurs ou invités du client. Le client sera tenu responsable d'éventuels dégâts survenant à la propriété ou aux biens appartenant à la propriété ou en relation avec celle-ci (bateau, voiture, etc.), qu'il s'agisse de dégâts causé par le client ou ses invités/visiteurs.

Veillez noter que les propriétaires ne peuvent être tenus responsables des éventuelles blessures liées à l'usage de la piscine, quelle qu'en soit la cause. Les enfants doivent être surveillés à tout moment par un adulte responsable. En tant que chef de votre groupe, vous êtes considéré comme seul responsable de tout membre de votre groupe pendant votre séjour à la propriété, spécifiquement durant l'usage de la piscine. Vous devez lire le règlement, ainsi que toute notice, concernant l'usage de la piscine, et faire savoir ce règlement aux membres de votre groupe, notamment aux parents de jeunes enfants.

Les visiteurs ou invités additionnels

Le client ne peut en aucun cas recevoir des visiteurs ou invités ne figurant pas sur le formulaire de réservation original. Aucun visiteur ni invité supplémentaire n'aura le droit d'accéder aux lieux et à ses fonctions, sauf sur accord écrit établi préalablement entre le client et les propriétaires.

Annulations

Toute annulation doit être confirmée par écrit. Les réservations peuvent être transférer à d'autres groupes sur accord écrit préalable avec les propriétaires. Les propriétaires s'efforceront à toujours relouer la propriété pendant les semaines faisant l'objet d'une annulation et dans ce cas, la somme réglée fera l'objet d'un remboursement, moins l'acompte de 35%, non remboursable. Le remboursement entier des frais payés ne peut avoir lieu si l'annulation se produit dans les 45 jours précédant la date d'arrivée. Si les propriétaires se trouvent dans l'obligation d'annuler un séjour, quelle qu'en soit la raison, ils s'efforceront alors à transférer la réservation du client à une propriété équivalente. Dans le cas où cela est impossible, les propriétaires procéderont au remboursement intégral des sommes payées.

Maintenance et Entretien

Les propriétaires se réservent le droit d'effectuer des travaux de maintenance à des heures raisonnables, pouvant inclure du jardinage, du nettoyage ou l'entretien de la piscine, etc. La piscine est partagée avec les propriétaires des lieux. Le client ne doit en aucun cas toucher, interférer ou essayer de réparer l'équipement technique de la piscine. Dans le cas d'abus ou de

maltraitance de la propriété, son terrain, ou la piscine, les propriétaires se réservent le droit de prendre toute mesure nécessaire, y compris la résiliation immédiate du contrat de location.

Publicité

Les informations disponibles sur le site internet, et tout autre document commercial concernant la propriété, se veulent le plus fidèle possible aux lieux. Cependant, des modifications peuvent avoir lieu dans la maison, des équipements peuvent être changés ou retirés de la location. Sauf indication contraire, il est à présumer que la propriété sera présentée au client tel qu'elle est représentée sur le site internet et en bon état de location.

Linge de lit et Serviettes

Le linge de lit et les serviettes de toilette sont fournis et compris dans la location. Un changement de linge hebdomadaire sera fourni aux clients séjournant pendant deux semaines ou plus.

Les animaux de compagnie et La cigarette

Par respect pour les clients ultérieurs, il est formellement interdit d'introduire des animaux de compagnie dans les lieux. Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur de la maison.

Généralités

Le client consent à se comporter de manière respectueuse et bienveillante envers les lieux et équipements de La Grange Mirabelle. Le client accepte d'informer les propriétaires immédiatement de toute casse ou défectuosité d'un objet ou équipement afin de faciliter le remplacement ou réparation rapide de celui-ci. Les propriétaires ne peuvent être tenus responsables d'une quelconque défectuosité ou panne temporaire des appareillages et équipements appartenant à la propriété. Les propriétaires s'efforceront de rectifier tout problème dans les meilleurs délais. Le client accepte d'être attentif aux autres, de ne pas participer à la création de perturbations excessives et de considérer la tranquillité et le plaisir d'autrui.